



LH
LE HAVRE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026

**QUATRE DÉFIS
POUR LE HAVRE**

LA SANTÉ,
L'ÉDUCATION,
L'ÉCOLOGIE ET
LA SÉCURITÉ



ÉDOUARD PHILIPPE

**“ ENSEMBLE,
NOUS AVONS CHANGÉ
LA VILLE. CONTINUONS ! ”**

UN PROJET POUR LE HAVRE ET LES HAVRAIS !



ÉDITO



Chères Havraises, chers Havrais,

Les 15 et 22 mars, l'avenir du Havre se jouera dans les urnes.

Notre ville a profondément changé.

Les Havrais le savent, les touristes le saluent : Le Havre est devenu une ville dynamique, attractive, mieux adaptée aux enjeux écologiques et énergétiques. Une ville où il fait bon vivre et travailler à tout âge.

Mais il reste beaucoup à faire ! Nous avons cultivé nos atouts géographiques, portuaires, industriels, culturels, touristiques. Nous avons traversé des crises qui nous ont prouvé que nos choix étaient bons parce qu'ils étaient fondés sur une vision de long terme, responsable et ambitieuse.

C'est dans cet esprit de continuité que je suis déterminé à poursuivre le travail engagé. Car l'ambition demande du temps et de la constance ! Vous pouvez compter sur mon énergie et sur mon expérience pour mettre en œuvre un projet crédible. Avec votre confiance renouvelée, je suivrai un cap clair fondé sur trois exigences : cohérence, courage et confiance.

La cohérence d'abord. Pour hisser Le Havre parmi les grandes métropoles maritimes, portuaires et touristiques créatrices d'emplois. Pour bâtir une ville sûre et durable, mieux adaptée au changement climatique. Pour embellir nos quartiers en permettant à chaque Havrais de vivre bien, de vivre mieux. En 2014 et en 2020 vous m'avez fait confiance et j'ai, au cours des deux derniers mandats, mis en œuvre les engagements pris pendant les campagnes électorales. Tous les engagements que je prends devant vous, en 2026, sont cohérents avec ce que j'ai déjà fait. Et je compte bien les mettre en œuvre avec la même constance.

Y parvenir demandera du **courage**. Celui d'imaginer des solutions nouvelles pour répondre à vos aspirations. Celui d'affronter les tempêtes avec lucidité, comme nous l'avons fait ces dernières années car le monde devient fou et dangereux. Le courage, enfin, de ne rien considérer comme acquis et d'exiger toujours le meilleur de nous-mêmes.

Les défis qui nous attendent sont redoutables mais j'ai **confiance en l'avenir** ! Car Le Havre a des atouts exceptionnels pour garder une longueur d'avance en devenant plus fort, plus attractif, plus solidaire. **La santé, l'éducation, l'écologie et la sécurité** occupent ainsi le sommet de mes priorités.

Je vous laisse découvrir, dans ce programme, le détail de mes propositions dont je serai heureux de débattre avec vous **au cœur de chaque quartier**.

Pour porter ce projet, je conduis une liste de 60 Havraises et Havrais. Cette liste est constituée de femmes et d'hommes libres. Aucun n'est présent sur ma liste en contrepartie d'un quelconque engagement partisan. Chacun conserve sa liberté de pensée et d'expression. Tous ont envie de poursuivre ce qui a été engagé avec Antoine Rufenacht et prolongé avec moi depuis 2010. Cette équipe est renouvelée, engagée et elle vous ressemble.

Notre objectif est simple : servir ensemble toutes les Havraises et tous les Havrais pour faire gagner Le Havre.

Les 15 et 22 mars, vous choisirez l'avenir que vous souhaitez pour votre ville.

Je compte sur vous !

Ensemble, nous avons changé la ville. Continuons !

Edouard Philipe



ENTRETIEN AVEC

Édouard PHILIPPE

« Le Havre est une ville en mouvement ! » : Vous employez souvent cette formule. Par ces mots que voulez-vous dire exactement ?

Édouard PHILIPPE : Une ville ne peut pas rester figée. Je dis souvent qu'être maire d'une ville, c'est comme faire du vélo : c'est le mouvement qui garantit l'équilibre. Si la ville n'avance plus, elle tombe. C'est une question de bon sens : **notre ville doit constamment évoluer pour s'adapter au monde qui se transforme.**

Et si nous voulons vivre mieux, et plus encore nos enfants après nous, il faut que Le Havre se développe. Que la ville attire les entreprises, les touristes et les étudiants. Que des emplois y soient créés.

Nous devons continuer à construire une ville où la croissance économique respecte l'environnement. Une ville embellie, verdie, plus agréable à vivre, où les quartiers sont rénovés et équipés pour le bien-être de tous. Une cité où il fait bon vivre, grandir, travailler et vieillir car nous veillons à la santé et à l'épanouissement de chacun. Une ville sûre et apaisée où l'éducation de nos enfants est notre priorité.

Une ville en mouvement, donc, mais **fidèle à son identité** maritime, industrielle et portuaire, fière de son histoire, de son patrimoine et de sa force morale quand il faut affronter l'adversité.

Au cours de cet entretien, nous évoquerons vos propositions pour les Havrais. Votre projet est ambitieux et nécessite des investissements conséquents ! Or, certains affirment que la situation budgétaire de la ville est difficile. Qu'en est-il est vraiment ?

EP : La situation financière de la ville est très bonne. Ceux qui vous disent le contraire ont un problème avec les chiffres ou peut-être avec... moi !

Nous avons considérablement réduit la dette de la ville. **Nous n'avons pas augmenté le taux des impôts locaux depuis 2009.** Et nous avons augmenté ces dernières années nos dépenses d'investissement pour proposer des services publics de meilleure qualité. C'est possible !

Il nous faut aujourd'hui moins de 3 ans pour nous désendetter complètement lorsqu'il en fallait 7,9 en 2020. Bien mieux que la moyenne des villes comparables (5,4 ans en moyenne pour les villes de plus de 100 000 habitants) ! Cette solidité financière, que nous devons à plusieurs années de maîtrise de nos dépenses, nous a permis d'honorer tous nos engagements durant le dernier mandat. Et elle me permet aujourd'hui d'en prendre de nouveaux devant vous pour que notre ville poursuive sa transformation et pour qu'elle soit plus agréable à vivre.

Nous avons les moyens de notre ambition. Et face aux incertitudes nationales et internationales, nous sommes plus sereins.

UN CAP

FAIRE DU HAVRE UNE MÉTROPOLE MARITIME, PORTUAIRE ET TOURISTIQUE ENCORE PLUS ATTRACTIVE

Vous dites que notre économie repose sur trois piliers : le port, l'industrie et le tourisme. C'est donc avec eux que l'on construira une métropole attractive et dynamique ?

Édouard PHILIPPE : Oui, ce sont les trois moteurs économiques qui font avancer notre territoire : le port, l'industrie et le tourisme. Les deux premiers existent et comptent depuis longtemps. Le tourisme est plus récent mais se développe vite. Bien sûr, il n'y a pas que ces trois moteurs principaux : l'artisanat, le commerce, les professions de santé, les services publics et tous ceux qui travaillent contribuent au développement économique et à la prospérité de la ville.

Parlez-nous du port.

EP : Le Port, c'est l'identité du Havre. En 1517, François 1^{er} a d'abord créé le port, puis la ville pour qu'elle permette au port de fonctionner. À mes yeux, le port, même s'il appartient à l'État, a partie liée avec la ville. **Une des missions du maire du Havre consiste à se battre pour le port, pour faciliter son développement**, pour y attirer des investissements. Au cours des dernières années, la création d'HAROPA - fusion des ports du Havre, Rouen et Paris -, l'installation de son siège au Havre, la présence accrue d'acteurs majeurs du transport maritime dans les entreprises de manutention afin de permettre leur développement ont été des belles victoires. Nous devons continuer !

Avec **l'aménagement du pôle croisières de la pointe de Floride**, nous allons renforcer notre capacité d'accueil de navires de croisière, en limitant d'ailleurs fortement les émissions de CO2 grâce à l'électrification des quais. Avec la mise en place de la chatière, nous allons **développer le transport fluvial**, en créant un accès direct entre Port 2000 et le réseau fluvial de la Seine.

Avec les investissements en cours et à venir sur Port 2000 et les autres terminaux, nous allons massivement augmenter le nombre de conteneurs traités sur le port du Havre et atteindre les 5 millions de conteneurs manutentionnés d'ici 2030 ! C'est **plus d'activité pour le port et des milliers d'emplois nouveaux**. Nous sommes le premier port français pour le commerce extérieur, et nous voulons rester un grand port européen. Il est hors de question de lâcher quoi que ce soit aux ports belges et hollandais.

D'autres bonnes nouvelles ?

EP : Oui, nous avons une excellente nouvelle ! **L'un des plus grands armateurs mondiaux** vient d'annoncer sa décision d'**implanter son siège social français au Havre**. Je m'en réjouis. Certains se souviennent de l'impact qu'avait eu l'arrivée du siège de Delmas au Havre à la fin des années 1990. L'impact sera cette fois-ci au moins aussi important et c'est un formidable encouragement à poursuivre nos efforts.





Deuxième pilier de notre économie : l'industrie...

EP : Notre zone industrialo-portuaire c'est 30 000 emplois et 1 200 entreprises. **Le Havre est une ville industrielle et nous en sommes fiers !**

Les industries traditionnelles, qui sont longtemps restées le pilier de notre économie, affrontent des défis majeurs : une concurrence mondiale accrue, la hausse des coûts de l'énergie, de nouvelles attentes environnementales. Ces évolutions fragilisent certains secteurs historiques.

Et puis disons les choses directement : je connais bien des villes qui affirment qu'elles sont pour le développement de l'industrie mais qui s'empressent de gêner tous les nouveaux projets... Au Havre, nous savons que l'industrie va de pair avec le port, que **l'industrie crée de la richesse.**



Vue du centre-ville et du port

Comment créer les meilleures conditions au développement de notre industrie ?

EP : Aider l'industrie au Havre, cela passe par le **développement des formations universitaires et techniques** : c'est pour cela que je me suis battu pour que l'une des meilleures écoles d'ingénieurs, l'École Nationale des Arts et Métiers, s'installe au Havre, au cœur du campus, avec l'IUT, dans des locaux neufs ; pour cela que je veux améliorer la desserte de la zone industrialo-portuaire et y créer une **nouvelle offre de transports**. Et c'est pour cela que je me bats pour le **développement de la filière de l'éolien en mer**, parce que l'installation au Havre de l'usine Siemens Energy a permis la création de plus de 1 500 emplois industriels directs. Nous nous engagerons fortement dans les **énergies et carburants d'avenir**. Des projets de production d'hydrogène verront par exemple le jour ces prochaines années pour accompagner la décarbonation de notre industrie.

Le drone semble aussi constituer un secteur en devenir.

EP : Tout à fait. La création d'un **pôle drone** au sein de l'aéroport, pour que Le Havre devienne un territoire d'excellence dans ce domaine, est un bon exemple des initiatives que nous soutenons. Le rayonnement et la diversification de notre économie passent aussi par un **investissement indispensable dans l'innovation**. Nous devons continuer à innover dans tout ce que nous faisons : pour rendre nos industries moins polluantes, mais aussi pour être plus forts dans d'autres domaines comme le numérique, la cybersécurité et l'intelligence artificielle.

Troisième pilier : le tourisme !

EP : Le Havre a su s'imposer comme **une grande destination touristique**. Et j'en suis fier ! Car nous revenons de loin en termes d'image. Cette transformation du regard que le monde pose sur nous est le résultat d'un choix audacieux auquel nous n'étions pas nombreux à croire il y a encore quelques années. Aujourd'hui, nous avons gagné notre pari. En 2010, quand je suis devenu maire, on comptait à peu près 500 000 visiteurs par an. En 2025, ils étaient plus de **2 millions**. Et ce n'est pas fini ! C'est utile et précieux pour la ville. Cela nous permet de créer une **filière touristique créatrice d'emplois** non délocalisables. Et cela aide nos commerçants.

Quelles sont vos priorités en matière de développement touristique ?

EP : Je suis déterminé à poursuivre le développement du tourisme sous toutes ses formes : culturel, fluvial, industriel, d'affaires et de croisière. Ce qui implique des choix très concrets, comme le **déménagement de l'office de tourisme place Perret**, pour mieux orienter les visiteurs et renforcer, naturellement, les flux vers le centre-ville et ses commerces. Jugez-en par vous-même : le produit de la taxe de séjour a progressé de 350 % entre 2017 et 2025. Ces recettes pour le territoire, qui ne sont payées que par les touristes et non par les Havrais, nous aident à développer la ville.

Parlons du développement de la croisière.

EP : Pour la plupart des Havrais, la croisière reste une grande source de **fierté**. Elle fait revivre un passé maritime glorieux avec la grande époque des transatlantiques et des paquebots mythiques auxquels le MuMa consacre cette année une exposition. Pour de nombreux commerçants, restaurateurs ou professionnels du tourisme, la croisière constitue aussi une **opportunité économique** avec des retombées non négligeables. Ce sont plus de 430 000 visiteurs par an que nous accueillons dans les rues de la ville.

En 2030, près de 600 000 passagers sont attendus sur les quais du Havre. C'est une excellente nouvelle, à condition de s'y préparer avec méthode, responsabilité et exigence. **Exigence**

environnementale, d'abord. C'est le sens de l'électrification des quais : obtenir des escales « sans fumée » ni nuisances pour les habitants. **Exigence dans l'accueil**, ensuite. Accueillir mieux, accueillir plus demande de s'organiser. C'est tout l'enjeu des nouveaux terminaux de croisière et du réaménagement de la Pointe de Floride, pensés comme un véritable lieu de vie, ouvert aux Havrais, avec un vaste espace paysager propice à la promenade, dans l'esprit de ce que nous avons déjà réalisé sur le quai Southampton. Une telle qualité d'accueil sera inédite en France. Avec ce projet, Le Havre redevient un point d'étape incontournable pour les croisiéristes, renouant avec sa riche histoire de port d'accueil et d'escale.

La destination LH a donc de beaux jours devant elle...

EP : Absolument ! Encore faut-il, pour conforter notre vocation touristique, que nous sachions exploiter nos meilleurs atouts : **la reconnaissance internationale** de notre architecture avec son **inscription au patrimoine mondial, la présence d'une plage exceptionnelle en centre-ville, l'originalité de nos festivals et de nos courses au large** : Un Été Au Havre, Sur les Épaules des Géants, le Goût des Autres ou encore la Transat Café l'Or Le Havre Normandie. Et vous me permettrez de souligner que tous ces événements organisés par la ville sont gratuits.

Je n'oublie pas non plus la richesse culturelle que nous proposons à tous les publics, du **MuMa au Muséum qui vient de rouvrir ses portes** après avoir été totalement repensé. Et nous inaugurerons bientôt le **Centre d'expositions Antoine Rufenacht** pour l'art contemporain dans l'ancien espace Gaillot. De nouvelles collaborations sont aussi au programme, avec des institutions nationales comme le **musée Guimet**, musée national des arts asiatiques.



Transat Café l'Or Le Havre Normandie

Ce n'est donc pas pour rien que **Le Havre est la première ville française à se jumeler avec Venise**. Ce partenariat inédit, que nous sommes en train de conclure, rapproche deux villes portuaires et touristiques d'exception.

Puisque nous parlons d'attractivité et de rayonnement du territoire, un mot peut-être au sujet de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), dossier dont il n'est pas exagéré de dire qu'il éprouve notre patience !

EP : Si nous sommes aussi impatients, c'est que ce **projet est indispensable pour rejoindre Paris en moins de deux heures**, avec l'assurance d'avoir un train régulier et fiable.

Mais il ne dépend malheureusement pas de nous. La LNPN est un projet de longue haleine, mené par l'État et SNCF réseau. Il y a longtemps que les Havrais l'attendent ! Et, au-delà des Havrais, c'est **un projet d'intérêt national** pour le développement du port et la réindustrialisation de la France. Les acteurs économiques havrais ont été unanimes dans leur soutien au projet et je les en remercie. Mais nous devons faire face à des questionnements et parfois à des oppositions en Ile-de-France. Je crois que nous allons les surmonter.

Je pèserai de tout mon poids, lors du prochain mandat, comme je l'ai fait lorsque j'étais Premier ministre, pour mobiliser tous les acteurs politiques et économiques afin que ce projet devienne enfin une réalité. La LNPN ne se fera que si elle est soutenue au plus haut niveau de l'État.

Et en matière d'emplois ?

EP : Le Havre a de solides atouts : un grand port, une industrie performante, des filières qui se transforment et des entreprises qui ont de vrais besoins en recrutement. Et pourtant trop de Havraises ou de Havrais ne trouvent pas d'emploi.

Alors nous allons continuer à **concentrer nos efforts sur la formation**, en développant le campus, en aidant les entreprises à construire, à partir de leurs besoins, des parcours de formation qui déboucheront sur des emplois, comme nous l'avons fait avec « **l'école de production** » qui forme aux métiers de l'usinage et de la chaudronnerie.

La desserte de la zone industrialo-portuaire (ZIP) est également primordiale. Les lignes de bus ont été étendues à l'ensemble de la zone. Mais les horaires atypiques de certains travailleurs peuvent rendre leur usage impossible. S'il existe déjà un dispositif de bus à la demande, celui-ci ne répond que partiellement aux besoins. C'est pourquoi nous allons créer **Mobi-ZIP**, à l'image de **MobiFil**, **un dispositif pour aider les salariés à se rendre sur la ZIP**.

Et pour aider ceux qui travaillent avec des horaires décalés et qui ont des jeunes enfants, nous voulons **étendre les horaires des crèches**.



Place du Vieux Marché et museum d'histoire naturelle

PROPOSITIONS 2026 - 2032

Port et industrie :

- Accompagner les **investissements** et **l'attractivité du Port**
- Développer le **transport fluvial**
- Attirer de nouvelles filières, en matière d'innovation et d'énergie décarbonée
- Faire du Havre un territoire d'excellence dans le **secteur du drone**
- Mieux répondre aux besoins des entreprises en renforçant **l'offre de formations universitaires et techniques** dans l'industrie, l'ingénierie et le digital

Tourisme :

- Achever la construction des **nouveaux terminaux de croisière** et réaménager **la pointe de Floride** pour en faire un véritable lieu de vie
- Installer **l'office de tourisme** et le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en centre-ville, place Perret

- Inaugurer le **Centre d'expositions Antoine Rufenacht** dans l'ancien espace Graillot et développer des collaborations avec le **musée Guimet**

- Construire un partenariat riche et porteur avec **Venise** dans le cadre du jumelage en cours

Emploi :

- Développer une offre de formation adaptée à notre tissu industriel
- Mettre en place **Mobi-ZIP** : nouvelle desserte de la zone industrialo-portuaire
- **Étendre les horaires des crèches** pour répondre aux besoins des personnes travaillant en horaires décalés et qui ont de jeunes enfants

DEUX PRIORITÉS

Priorité 1 - Rendre la ville encore plus belle et agréable à vivre

Vous créez une nouvelle ligne de tramway, ce qui est toujours synonyme de transformation urbaine. Quels projets allez-vous développer ?

Édouard PHILIPPE : Sur la branche qui va du centre-ville jusqu'au terminus de Montivilliers, le tramway s'arrêtera devant le **stade Deschaseaux** et permettra de desservir le stade Océane. C'est l'occasion de **s'interroger sur l'avenir de ce secteur** qui est à la jonction de Soquence à l'est et de Graville à l'ouest.

Le stade Deschaseaux, vétuste, doit être démoli, conformément à ce que nous avons annoncé lorsque nous avons construit le stade Océane. Mais il faut aussi conserver sur place des installations sportives pour les clubs qui utilisent aujourd'hui l'équipement. Les associations sportives qui utilisent Deschaseaux effectuent un travail remarquable et il est hors de question de les priver d'équipement.

Je veux lancer, comme nous l'avons fait à Danton lors de la démolition de la prison, **une grande concertation publique** sur l'avenir de ce quartier. Il faut que les Havrais puissent s'exprimer sur ce qu'il convient de faire. La méthode a bien fonctionné pour transformer Danton ; elle marchera aussi pour Deschaseaux.

Et pour les quartiers sud ?

EP : Le tramway, en allant depuis la gare vers le sud, marquera un arrêt à la hauteur des Docks Océane et du bassin Vatine. Ce sera une desserte utile pour



le centre de congrès et le centre commercial tout proches.

C'est aussi l'opportunité de **commencer la réhabilitation du secteur qu'on appelle les magasins généraux**, cet espace largement dédié aux activités économiques la journée et aux discothèques la nuit. C'est un endroit plutôt fermé sur lui-même mais qui a l'avantage d'être tout près du centre-ville et de la gare et qui offre encore de belles perspectives de développement.

Nous engagerons un programme de transformation des magasins généraux et nous avons d'ailleurs déjà entamé la discussion avec les propriétaires. Rien ne se fera sans eux. L'idée générale est d'**organiser le secteur autour d'un grand parc végétalisé situé dans le prolongement du bassin Vatine**.

Au nord de ce nouveau parc, **les anciennes halles en briques** qui présentent un intérêt architectural et patrimonial **seront conservées et réhabilitées**. Les activités économiques auront vocation à s'y maintenir et s'y développer. Au sud du parc, **de nouveaux logements seront construits ainsi qu'une nouvelle école** pour les enfants qui habiteront le quartier. Les voies de circulation, qui sont aujourd'hui privées, deviendront publiques et seront rénovées pour améliorer la sécurité de tous les utilisateurs.

D'autres secteurs de la ville seront concernés par des transformations ?

EP : Oui. À l'est du cours de la République, les quartiers Sainte-Marie et Massillon vont eux aussi profiter de l'arrivée du tramway qui empruntera la rue Demidoff. Un effort particulier sera entrepris pour la **réhabilitation d'immeubles d'habitation dans le quartier**. La place Jean le Brozec, aujourd'hui mal commode et peu agréable, sera complètement rénovée.

L'ambition que je porte pour ces quartiers à l'est du cours de la République est immense. Nous conduirons une grande concertation avec les habitants, comme celle qui a été réalisée dans le quartier Danton.



Place Saint-Paul à Aplemont

Prévoyez-vous des aménagements de places ?

EP : Je crois beaucoup à la rénovation des places. Elles concentrent les commerces, offrent des lieux de rencontre et participent grandement à l'animation d'un quartier.

Pendant le mandat qui s'achève, nous avons inauguré la place Saint-Paul à Aplemont et ses jeux pour enfants et nous avons rénové la place du Vieux Marché devant le Muséum qui a été transformée en jardin public. Nous avons également lancé la rénovation de la place de la Mare-au-Clerc. Les travaux sont encore en cours **place du Père Arson**, devant l'église Saint-François et, une fois achevés, ils redonneront à n'en pas douter un nouveau souffle commercial à ce quartier historique.

Au cours du prochain mandat, nous continuerons à réaménager les places publiques **au rythme d'une place par an**.

À **Sainte-Cécile**, par exemple, nous voulons réaménager la place de la Liberté afin de réorganiser les voies de circulation, de créer un parvis devant l'église, d'accorder plus de place à la nature tout en préservant, bien sûr, les possibilités de stationnement et l'accueil du marché. À **Caucriauville**, nous aménagerons la place Saint-Pierre. À **Bléville**, des possibilités de transformation existent autour de la place et de la rue Pierre Farcis. Nous en discuterons avec les commerçants et les habitants. À **Sanvic**, nous organiserons également une concertation pour faire de la place Raymond Poincaré un lieu plus agréable et plus vert. En **centre-ville**, nous lancerons un vaste projet de réaménagement de la place des Halles centrales. Dans le quartier **Saint-Vincent**, nous relierons le square Saint-Roch aux Jardins suspendus par un parcours piéton agréable et animé, afin d'encourager la promenade et la fréquentation des commerces de proximité.

Une ville agréable à vivre c'est aussi une ville où le commerce est dynamique. Ces transformations urbaines bénéficient-elles aux commerçants ?

EP : La meilleure façon d'aider les commerçants de proximité, c'est de garantir qu'il y ait du monde là où se trouvent les commerces en veillant à ce qu'il soit plus agréable d'y venir que de céder à la facilité des achats en ligne.

Cela suppose de **poursuivre une politique d'attractivité** : une ville plus touristique, plus accueillante, plus animée. Notre dynamique touristique

soutient directement le commerce de proximité : dans la rue de Paris, le taux de friches commerciales est passé de 22 % en 2016 à seulement 8 % aujourd'hui.

Cela suppose aussi que nos aménagements urbains intègrent pleinement la question du commerce : des cheminements confortables, une signalétique claire, des espaces publics qui donnent envie de s'arrêter, de flâner, de revenir, c'est tout le cœur de notre politique de rénovation des places. C'est indispensable pour soutenir l'activité des commerçants ! Mais cela implique de temps à autre des périodes de travaux (aussi courtes que possible mais pénibles) durant lesquelles nous veillons à les pénaliser le moins possible.

Et cela suppose de **favoriser l'accès aux commerces** : nous devons aussi répondre au besoin très concret des courses du quotidien en **développant des cases d'arrêt minute**, mieux placées, mieux signalées, pour rendre les achats de proximité plus simples.

Cela suppose enfin d'**accompagner financièrement les associations de commerçants** que je remercie pour leur action quotidienne et pour la qualité de nos échanges.

Revenons aux différents aménagements urbains que vous envisagez et dirigeons-nous vers la plage. Les Havrais sont très attachés à la mer. Avez-vous des projets sur ce secteur ?

EP : C'est vrai qu'au Havre nous avons la chance fantastique d'avoir la mer et la plage en ville ! Il faut en profiter ! Notre objectif est de **poursuivre la promenade de bord de mer à pied ou à vélo depuis Sainte-Adresse jusqu'au port maritime**.

Le quai de Southampton, avec l'esplanade Nelson Mandela, et le boulevard Clemenceau, avec l'esplanade Jacques Chirac, sont déjà aménagés et très fréquentés par les promeneurs. Nous pouvons **mieux organiser** la partie située entre le port de plaisance et la plage : en lien avec les clubs, le **Terre-plein nord**, qui continuera d'accueillir les activités nautiques sera réaménagé. Mais surtout je propose de construire une **promenade en bois** le long du boulevard Clemenceau, à la hauteur du port de plaisance. Cela permettra d'élargir l'espace disponible pour la marche et rendra la promenade plus facile et plus agréable, sans pour autant contraindre la circulation automobile car beaucoup de conducteurs aiment emprunter cet itinéraire du front de mer en profitant de la vue et de la lumière.

DEUX PRIORITÉS

Priorité 1 - Rendre la ville encore plus belle et agréable à vivre

Autre lieu de promenade prisé des Havrais : la forêt de Montgeon. Peut-on encore l'améliorer ?

EP : Les attentes des habitants grandissent en matière d'accès à la nature et **le parc forestier Montgeon**, notre poumon vert, reste, à cet égard, sous-exploité. La forêt attire déjà beaucoup de sportifs, de promeneurs et d'enfants grâce aux jeux récemment installés. De **nouvelles activités respectueuses de l'environnement** doivent s'y développer (méditation, yoga, gymnastique...) pour rendre l'endroit plus attractif.

Et nous allons surtout **aménager un sentier de course** très attendu par les coureurs. Il faut aussi parvenir à **remplir le grand lac** qui ajoute beaucoup à l'agrément de la forêt. Songez que jusqu'en 2021, le lac était alimenté par de l'eau potable ! Il fallait arrêter mais le lac se trouve souvent à sec. Un système plus efficace de récupération des eaux de pluie devrait nous permettre de le remplir à nouveau.

La forêt de Montgeon va devenir davantage encore un véritable spot pour la pratique sportive. Mais plus largement, quels sont vos projets sur le plan sportif ?

EP : La ville aide financièrement, pour leur fonctionnement courant, **plus d'une centaine de clubs sportifs** et met à la disposition des pratiquants de nombreux équipements sportifs : stades, gymnases ou piscines. Nous lançons un **programme de travaux ambitieux** et nécessaire pour rénover plusieurs équipements. Après la reconstruction du gymnase Vaillant à Caucriauville et Saussaye à Massillon, nous poursuivrons la réhabilitation de plusieurs gymnases, à commencer par le **gymnase du Bois de Bléville, que nous voulons entièrement reconfigurer en lui adossant une nouvelle salle des fêtes, le gymnase Louis Blanc près de la patinoire et le gymnase Marcel Royer à la Vallée-Béreult.**

Avec le stade Pelé, qui a ouvert en 2025 dans les quartiers sud et le stade Gagarine sur le plateau nord-ouest de la ville, notre offre en matière de stades gagne en qualité. Nous poursuivrons nos efforts. Après le **stade Poret**, dont la rénovation sera effective en 2026, nous rénovons les **stades Jules Ladoumègue à Caucriauville et Auguste Delaune à la Mare-au-Clerc** (tout particulièrement leurs pistes d'athlétisme).

S'agissant des piscines, une fois ouverte la **piscine de Caucriauville** en 2027, qui aura été non seulement rénovée mais complètement reconstruite, ce sera

au tour des **piscines du cours de la République et de la Mare Rouge.**

Nous avons la chance d'avoir au Havre des clubs et des sportifs de haut niveau que la ville continuera d'accompagner. Et nous continuerons à organiser des événements sportifs exceptionnels : la Transat Café l'Or, le week-end de la glisse ou l'Urban Trail par exemple.

Le sport, ce sont aussi des pratiques libres ?

EP : C'est tout à fait vrai ! Nous allons **rénover le skatepark de la plage**, très utilisé par les jeunes, et créer **un skatepark couvert dans les magasins généraux**. Nous allons aussi engager la **rénovation progressive des terrains de pétanque de la ville** en commençant par celui de la place de la Commune dans le quartier Perret. Le profil des adeptes de pétanque est rarement le même que celui des skateurs mais tout le monde a droit à des équipements de qualité ! L'essentiel, c'est de bouger et de se maintenir en forme.

Une ville plus belle et plus agréable à vivre, c'est aussi une ville plus propre ! Quels moyens comptez-vous consacrer à la propreté de nos espaces publics ?

EP : Encore plus de moyens ! Ça n'est pas toujours facile de garantir la propreté de la ville : le vent, les goélands, l'incivilité de certains de nos concitoyens rendent la tâche compliquée. Mais je ne veux pas me résigner ! Nous consacrons depuis quelques années de plus en plus de moyens à ce défi permanent. Nous allons continuer en amplifiant le plan « **Le Havre, ville propre** » qui combine **efforts budgétaires, allocation de nouveaux moyens et sensibilisation** : plus d'agents, plus d'équipements et une lutte plus intense contre les mauvais comportements. Nous développerons notamment **un plan de toilettes publiques municipales.**





Nous renforcerons également **les sanctions** à l'égard des comportements de certains de nos concitoyens qui ne sont pas conformes à ce qu'exige la vie en société. Notre cité serait propre si chacun respectait des gestes simples : ramasser les déjections de son chien quand il en possède un, mettre ses déchets dans la poubelle, aller à la déchetterie ou appeler le

service des encombrants – qui est, je le rappelle, totalement gratuit – plutôt que d'abandonner ses vieux meubles dans la rue. **Nous étendrons ainsi au dimanche la collecte des encombrants à domicile.** Nous déploierons parallèlement la **vidéoverbalisation pour lutter contre les dépôts sauvages.** Et nous créerons une **brigade d'intervention spéciale pour verbaliser les propriétaires de chiens indisciplinés.** Elle sera en mesure d'intervenir à tout moment et concentrera son action dans les quartiers les plus exposés, notamment le centre ancien.

Rappelons quand même que la plupart des propriétaires de chiens sont respectueux de l'environnement et veulent simplement le meilleur pour leur animal : pour eux, nous compléterons les trois caniparcs dont la fréquentation prouve l'utilité – dans la forêt de Montgeon, dans l'espace Chateaudun à la Mare Rouge et dans le parc Massillon – par **un quatrième caniparc** installé en ville basse.

PROPOSITIONS 2026 - 2032

Aménagement urbain :

- Construire une **nouvelle ligne de tramway**
- Réaménager le quartier du **stade Deschaseaux** après avoir engagé une grande concertation
- Rénover le secteur des **magasins généraux**
- Rénover le secteur **Sainte-Marie/Massillon** et réhabiliter des immeubles d'habitation sur ce quartier
- Réaménager **une place de quartier par an** : la place de la Liberté (Sainte-Cécile), la place Saint-Pierre (Caucriauville), les abords de la place de Bléville, la place Raymond Poincaré (Sanvic), la place Jean Le Brozec (Sainte-Marie), la place des Halles centrales (centre-ville)
- Créer un **parcours piéton à Saint-Vincent** qui reliera le square Saint-Roch aux Jardins suspendus
- Créer une **promenade en bois** le long du boulevard Clemenceau, à la hauteur du port de plaisance
- Mettre en place des casiers en libre-service pour les usagers de la plage
- Aménager un sentier de course à la **forêt de Montgeon**
- Créer un **quatrième caniparc** situé en ville basse

Commerce :

- **Accompagner financièrement les associations de commerçants** et créer les conditions favorables à leur développement
- Développer des **cases d'arrêt minute**, pour rendre les achats de proximité plus simples.

Sport :

- Rénover les **gymnases** : celui du **Bois de Bléville** auquel sera adossée une salle des fêtes, le gymnase Louis Blanc près de la patinoire et le gymnase **Marcel Royer** à la Vallée-Béreult
- Rénover les **stades Jules Ladoumègue** à Caucriauville et **Auguste Delaune** à la Mare-au-Clerc, tout particulièrement leur piste d'athlétisme
- Rénover les **piscines du cours de la République** et de la **Mare Rouge**
- Créer un **skatepark couvert** aux magasins généraux et rénover le **skatepark de la plage**
- Rénover les **terrains de pétanque** de la ville

Propreté :

- Développer un **plan de toilettes publiques** municipales
- Lutter **contre les dépôts sauvages** grâce à la vidéoverbalisation
- Étendre au **dimanche** la collecte des encombrants à domicile
- Créer une **brigade d'intervention spécialisée** pour lutter contre les déjections canines

DEUX PRIORITÉS

Priorité 2 - Améliorer le quotidien de tous les Havrais

Vous n'avez pas augmenté les impôts depuis 2009, que comptez-vous faire sur ce sujet et plus globalement sur le pouvoir d'achat des Havrais durant le prochain mandat ?

Édouard PHILIPPE : Le pouvoir d'achat est une préoccupation quotidienne pour beaucoup de Havraises et de Havrais. Je le sais. C'est pourquoi, depuis 2009, nous avons fait un choix clair : **ne pas augmenter les impôts** tout en maintenant des services publics de qualité et en investissant pour l'avenir.

De nouveau, nous prenons cet engagement pour les six ans à venir : **la ville du Havre n'augmentera pas le taux de ses impôts !**

Nous protégeons aussi le pouvoir d'achat des Havrais par **une tarification des services publics adaptée aux revenus** (cantine, périscolaire, crèches, conservatoire) afin que chacun contribue selon ses moyens. Un cas concret : nous allégeons le budget des familles avec **la prise en charge des couches et des repas en crèche**. Il est aussi important de rappeler que les familles havraises n'ont subi **aucune hausse des tarifs de cantine** durant ce mandat, malgré



l'inflation. C'est une promesse à laquelle je suis très attaché et **je prends le même engagement pour les six prochaines années**. Ce choix est d'autant plus notable que **nous cuisinons sur place, avec de bons produits issus des circuits courts**. De la même façon, nous avons maintenu **la gratuité de la cantine pour les familles les plus fragiles** et nous continuerons à le faire.

Pour faciliter le quotidien des Havrais, nous créerons également un **« abonnement famille » valable dès le premier enfant, proposant des tarifs plus avantageux dans les transports en commun**. Et nous étendrons **la gratuité des transports en commun à tous les enfants jusqu'à 6 ans**, au lieu de 4 ans aujourd'hui.

En matière de stationnement, vous comptez baisser les tarifs des abonnements. Pouvez-vous nous en dire plus ?

EP : Le principe est simple : on ne peut pas demander à ceux qui respectent la règle d'être les seuls à payer, pendant que d'autres la contournent. Nous nous sommes donc dotés d'un **outil de contrôle plus efficace**, pour sanctionner les abus et garantir la rotation des véhicules. C'était nécessaire, et c'est une question d'équité : le stationnement, ce n'est pas la loi du plus malin !

Et précisément parce que ce contrôle fonctionne mieux, nous pouvons maintenant passer à l'étape suivante : baisser les tarifs des abonnements. Mon objectif est de baisser à compter du 1er janvier 2027 le prix des abonnements de 12% jusqu'à 20% selon les formules et les zones ; par exemple l'abonnement résident passera de 125 euros à 110 euros par an. Nous étendrons par ailleurs le tarif étudiant à l'ensemble des zones vertes.

Et nous serons fermes sur le respect des places réservées : la police municipale contrôlera les parkings privés ouverts à la circulation publique, tels que les parkings de supermarchés, **afin que les règles liées au stationnement des personnes à mobilité réduite s'appliquent partout**.

Le logement est également un sujet de préoccupation important pour les familles havraises. Quelles sont vos priorités ?

EP : Nous mènerons de front trois combats : **ne rien lâcher contre l'habitat indigne** (plusieurs centaines de dossiers ont été traités en 2025 et nous avons obtenu la condamnation d'un marchand de sommeil en attendant que d'autres dossiers passent devant la justice), **accélérer la rénovation des logements**

qui vieillissent (en particulier dans le parc social avec Alcéane, Logéo et les autres bailleurs) **et encourager la construction de logements diversifiés où les Havraises et Havrais puissent bien vivre**, dès aujourd'hui et plus encore dans les années à venir.

Avec les bailleurs du parc social, nous continuerons de discuter pour rénover les habitations. Ce qui implique de **fixer avec eux un cap chiffré de rénovation et de le tenir** : Alcéane a par exemple engagé 211 millions d'euros au Havre depuis 2020 et a réhabilité des milliers de logements. Il reste beaucoup à faire et nous y veillerons.

Nous **encourageons aussi fortement la rénovation de l'habitat privé grâce à l'animation d'un espace conseil rénovation** qui accompagne, de manière gratuite et indépendante, tous les habitants du territoire pour les aider dans la rénovation de leur logement et dans le montage des dossiers de subventions. **Cet accompagnement peut également permettre l'attribution d'aides financières**. Ainsi, nous avons accordé, lors du dernier mandat, plus de 8 millions d'euros de subventions pour rénover plus de 3 600 logements, et nous continuerons à **investir massivement pour soutenir les propriétaires qui souhaitent rénover et améliorer leur logement**, notamment leur performance énergétique. Ce qui nous permet d'agir pour le confort des Havrais, leur pouvoir d'achat et pour l'environnement.

Et parce que l'habitat est notre premier patrimoine, nous **renforcerons l'appui aux copropriétés situées dans le centre reconstruit classé au patrimoine mondial de l'UNESCO**. Nous savons qu'il est très difficile et très onéreux de trouver des spécialistes de cette architecture à des prix abordables. Nous développerons la formation des professionnels et apporterons un soutien financier aux copropriétés confrontées à des enjeux de rénovation.

Concrètement, que faire pour le logement des seniors ?

EP : La Ville du Havre, avec le Centre Communal d'Action Sociale, **accompagne les personnes de plus de 60 ans** pour adapter leur logement en leur permettant de continuer à vivre chez elles dans de bonnes conditions. Nous allons par exemple continuer d'aider financièrement les bailleurs sociaux qui installent des ascenseurs. Lorsqu'elles n'ont plus d'autre choix que de quitter leur logement, la Ville et les bailleurs sociaux proposent des solutions adaptées à chaque situation.

Notre objectif est de **proposer une large gamme de solutions avec les résidences autonomie, les EHPAD ou les maisons de retraite privées**. Avec la construction de trois nouvelles résidences modernes (Les Colibris à Aplemont, La Transat dans les quartiers sud et Desaint Jean à Dollemard), l'offre d'EHPAD du groupe Les Escales s'est considérablement améliorée.

Au cours du prochain mandat, nous allons également **explorer de nouvelles formes d'habitats collectifs pour les seniors** : des formules qui permettent de conserver sa chambre ou son petit appartement tout en bénéficiant d'espaces partagés pour une vie en communauté où chacun se rend service, avec l'aide d'un professionnel qui vit dans la résidence.

Faut-il aller au-delà des mesures en faveur du logement des seniors ?

EP : Bien sûr ! L'enjeu est **d'adapter la ville tout entière au vieillissement**. Chacun doit pouvoir sortir sans difficulté. **Le plan de rénovation des trottoirs** y contribuera, en limitant les risques de chute pour les personnes âgées et en leur permettant de se déplacer plus sereinement. **L'accroissement du nombre de toilettes publiques** facilitera également les sorties des seniors.



Nous allons aussi poursuivre notre **politique d'installation de bancs**. La méthode est simple et participative : nous identifions avec les habitants les itinéraires les plus fréquentés du quartier et disposons des bancs à intervalles réguliers pour permettre des pauses tout au long des déplacements. **Après Bléville, Caucriauville et Graville, cette démarche sera étendue aux autres quartiers, à commencer par Tourneville, Aplemont, Sainte-Cécile et Sanvic.**

Les quais de bus, dont beaucoup ont déjà été rehaussés, concourent au même objectif : faciliter le déplacement de celles et ceux pour qui la marche est devenue moins facile.

Nous allons enfin étendre le **dispositif d'accompagnement des personnes âgées aux spectacles ou aux manifestations** : une personne bénévole accompagnant un senior bénéficie, en contrepartie, de la gratuité du spectacle. Cela crée une solidarité entre les générations dont notre société a grand besoin.

Et en direction des aidants ?

EP : Nous devons **aider les aidants**, tous ceux et celles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à prendre en charge un proche malade ou en situation de handicap. Je crois que nous y serons tous confrontés

DEUX PRIORITÉS

Priorité 2 - Améliorer le quotidien de tous les Havrais

un jour et c'est souvent un bouleversement complet et éprouvant de la vie. Beaucoup s'épuisent dans cet accompagnement, sans se plaindre. Pour soulager leur quotidien, **nous avons créé une Maison des aidants à Aplemont et nous en créerons une seconde en ville basse.**

Ces structures accueillent (sans condition d'accès) tous les aidants qui accompagnent un proche en perte d'autonomie, que ce soit en raison de l'âge, de la maladie ou d'une situation de handicap. Elles proposent aussi des activités individuelles et collectives, de bien-être ou de loisirs, pour s'informer, échanger et se soutenir entre aidants.

Nous **maintiendrons par ailleurs la gratuité des lieux culturels municipaux et des transports en commun** pour les accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Bien vieillir au Havre, mais aussi bien grandir au Havre... Quels sont vos projets pour la petite enfance ?

EP : Le **nombre de places en crèches**, publiques ou privées, **a encore progressé de 10%** durant le mandat qui s'achève. **Deux nouvelles crèches municipales** ont vu le jour : la crèche Videcoq au pied de la tour Alta et la crèche Jeanne Tranchard dans le square Grosos. À quoi s'ajoutent les 2 000 places d'accueil chez les assistantes maternelles. Les parents de jeunes enfants peuvent ainsi librement choisir le mode de garde qui leur convient.

Pour faciliter la vie des parents et en particulier des familles monoparentales, 13 des 19 crèches municipales sont **ouvertes le mercredi** et je veux, dans certaines d'entre elles, proposer une période d'**ouverture plus tôt le matin et plus tard le soir** pour les parents qui travaillent en horaires décalés.

À tous les âges de la vie, bien vivre au Havre, c'est aussi avoir accès à la culture.

Quelles orientations souhaitez-vous prendre dans ce domaine auquel vous êtes traditionnellement très attaché ?

EP : La culture est pour moi une rencontre, un peu magique et parfois mystérieuse, entre un public, une œuvre, un artiste, un lieu. Notre ambition culturelle est, au fond, assez simple : **créer les conditions pour que cette rencontre ait lieu, partout et pour tous !** Notre plus bel atout pour y parvenir tient à la richesse du **tissu culturel et artistique local**. À nous de le soutenir pour qu'il puisse durablement transmettre et faire rayonner la culture au Havre.



Bibliobus place Vavasseur

Quels sont vos projets pour la période 2026-2032 ?

EP : Nous vivons un moment d'effervescence, beaucoup de projets fleurissent partout dans la ville. Le Muséum vient à peine de rouvrir ses portes, après plusieurs années de travaux, que nous nous préparons, dans les prochains mois, à inaugurer le **Centre d'expositions Antoine Rufenacht** sur l'esplanade Nelson Mandela, et la nouvelle **bibliothèque Raymond Queneau au Mont-Gaillard**, au cœur du centre commercial.

Et ce n'est pas tout. Une **deuxième salle du Volcan** sera construite à la Mare Rouge avec une attention particulière au jeune public. Nous finaliserons par ailleurs le projet de **musée maritime et portuaire** aux Docks pour raconter et partager l'histoire du Havre tout en accompagnant les associations du patrimoine. **Un futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine** verra le jour, rue de Paris : il permettra de découvrir, avec des films et des vidéos immersives, l'histoire du Havre en comprenant notamment les conditions dans lesquelles la reconstruction a été conduite. Après la **rénovation de la bibliothèque Anne de Graville**, nous engagerons la **rénovation ou la relocalisation de la bibliothèque Senghor** dans les quartiers sud.



DEUX PRIORITÉS

Priorité 2 - Améliorer le quotidien de tous les Havrais



La culture, ce n'est pas que le développement de lieux culturels...

EP: Au cours du prochain mandat, je souhaite que nous élargissions plusieurs de nos politiques publiques. Je pense en particulier à **Lire au Havre** qui a permis de développer la fréquentation des bibliothèques de 30 % entre 2021 et 2024 en doublant les inscriptions. Ces résultats sont très encourageants et nous invitent à continuer. Nous profiterons des requalifications urbaines à venir (Massillon, Deschaseaux ou les magasins généraux) pour développer de **nouvelles formes de diffusion de la lecture dans les quartiers** : relais lecture, nouveau bibliobus, présence sur les marchés, les écoles ou les lieux de vie.

Dès 2020, j'ai également lancé une politique ambitieuse d'**éducation à l'image**. Dans notre société contemporaine, les images saturent nos espaces médiatiques et mentaux, souvent en temps réel. Elles influencent notre vision du monde, pour le meilleur et pour le pire. Nous devons en être conscients en développant notre perception critique, notamment chez les plus jeunes. Nous poursuivrons, avec les bibliothèques, les écoles et les acteurs du territoire, cette ambition éducative. Elle se traduira par une série d'initiatives et la **création d'une « école de l'image »**. De la même manière qu'on apprend la musique, la danse et le théâtre, on y apprendra la fabrication de l'image.

Enfin, une politique culturelle exigeante implique de **donner l'envie et les moyens de pratiquer**. D'abord à l'école, en renforçant notre action auprès des scolaires :

gratuité des transports et développement de la pratique culturelle sur les temps périscolaires. Ensuite, en créant des conditions de pratique durable : le pôle danse aux magasins généraux, des espaces de pratique amateur associés à la deuxième salle du Volcan, et une politique musicale plus lisible, mieux coordonnée. Pour encourager les initiatives de quartier, je mettrai par ailleurs en place **une piétonnisation à la demande** : ce dispositif simple permettra de fermer ponctuellement une rue et d'y organiser un moment convivial, associatif ou culturel.

Au cours de cet entretien nous avons parlé de nombreux sujets qui concernent le bien-être des Havrais. Avez-vous évoqué tous les sujets importants, du moins ceux qui vous semblent essentiels pour les années qui viennent ?

EP: Je ne peux évoquer tous les sujets qui concernent la vie quotidienne des Havrais sans m'attarder sur quatre enjeux prioritaires du bien-vivre au Havre. Ces priorités constituent de grands défis collectifs : **la santé, l'éducation, la transition écologique et la sécurité**. Dans ces quatre domaines, nous devons changer la donne au cours des prochaines années. Ce qui implique de concevoir des **politiques publiques inventives et ambitieuses** !

Même si l'éducation, la santé et la sécurité relèvent d'abord des compétences de l'État, et que l'écologie est l'affaire de tous, nous devons agir à l'échelle locale **en mobilisant autour de la Ville tous les acteurs concernés**.

PROPOSITIONS 2026 - 2032

Pouvoir d'achat :

- **Ne pas augmenter le taux de la taxe foncière** durant les six ans à venir
- **Ne pas augmenter les tarifs de cantine** durant les six ans à venir
- Maintenir une tarification des services publics adaptée aux revenus (cantine, périscolaire, crèches, conservatoire) afin que chacun contribue selon ses moyens
- **Créer un abonnement famille valable dès le premier enfant** dans les transports en commun
- Étendre la **gratuité des transports en commun à tous les enfants jusqu'à 6 ans** (4 ans aujourd'hui)

Stationnement :

- **Baisser à compter du 1^{er} janvier 2027 le prix des abonnements de 12% jusqu'à 20%** selon les formules et les zones ; par exemple l'abonnement résident passera de 125 euros à 110 euros par an
- Étendre le **tarif étudiant** à l'ensemble des zones vertes

Logement :

- Renforcer la lutte contre l'habitat indigne
- Accélérer la **rénovation des logements qui vieillissent** en lien avec les bailleurs sociaux et **encourager la construction de logements diversifiés**
- Favoriser la **rénovation de l'habitat privé** grâce à l'animation d'un espace conseil rénovation. Cet accompagnement peut permettre l'**attribution d'aides financières**
- Apporter un soutien financier aux copropriétés confrontées à des enjeux de rénovation dans le centre reconstruit

Famille et petite enfance :

- Ouvrir certaines **crèches plus tôt le matin et plus tard le soir** pour les salariés travaillant en horaires décalés

Bien vieillir au Havre :

- Construire des **habitats collectifs** afin de conjuguer intimité et vie en communauté
- Adapter les **espaces publics** pour faciliter les sorties de nos aînés par le développement d'un **plan bancs** notamment sur Tourneville, Aplemont, Sainte-Cécile et Sanvic ; la mise

en place d'un **plan trottoirs** pour les rénover et encourager la marche à pied, en particulier sur Sanvic et le centre ancien ; la poursuite du rehaussement des **quais de bus** et l'installation de nouvelles **toilettes publiques**

- **Étendre le dispositif d'accompagnement des personnes âgées** aux spectacles et aux manifestations
- Maintenir la **gratuité des lieux culturels municipaux et des transports en commun** pour les accompagnateurs de personnes en situation de handicap
- Créer une **seconde maison des aidants** en ville basse

Culture :

- Inaugurer le **Centre d'expositions Antoine Rufenacht** dans l'ancien espace Graillot
- Finaliser le projet de musée maritime et portuaire aux Docks
- Créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en centre-ville, place Perret
- Construire une **2^{ème} salle du Volcan à la Mare Rouge**
- Inaugurer la nouvelle **bibliothèque Raymond Queneau au Mont-Gaillard**
- Rénover ou relocaliser la **bibliothèque Senghor** dans les quartiers sud
- **Développer Lire au Havre dans la ville** (relais lecture, nouveau bibliobus, présence sur les marchés, les écoles ou les lieux de vie)
- Poursuivre la **politique d'éducation à l'image**
- Créer une **école de l'image**
- Étendre la **gratuité du transport scolaire** à tous les lieux culturels et aux grandes manifestations
- **Développer la pratique artistique** : soutien au pôle danse situé aux magasins généraux, développement d'espaces de pratique à la 2^{ème} salle du Volcan et affirmation d'une politique musicale plus lisible et mieux coordonnée
- Renforcer les initiatives de quartier en mettant en place une **piétonnisation à la demande** (dispositif destiné à fermer ponctuellement une rue pour y organiser un moment convivial, associatif ou culturel)

CARTOGRAPHIE DES PROPOSITIONS 2026 - 2032

Poursuivre de grands projets

- 1 - Réhabiliter le secteur Sainte-Marie/Massillon
- 2 - Réhabiliter le secteur des magasins généraux
- 3 - Requalifier le secteur du stade Deschaseaux
- 4 - Nettoyer la décharge de Dollemard

Construire une nouvelle ligne de tramway



Aménager l'espace public

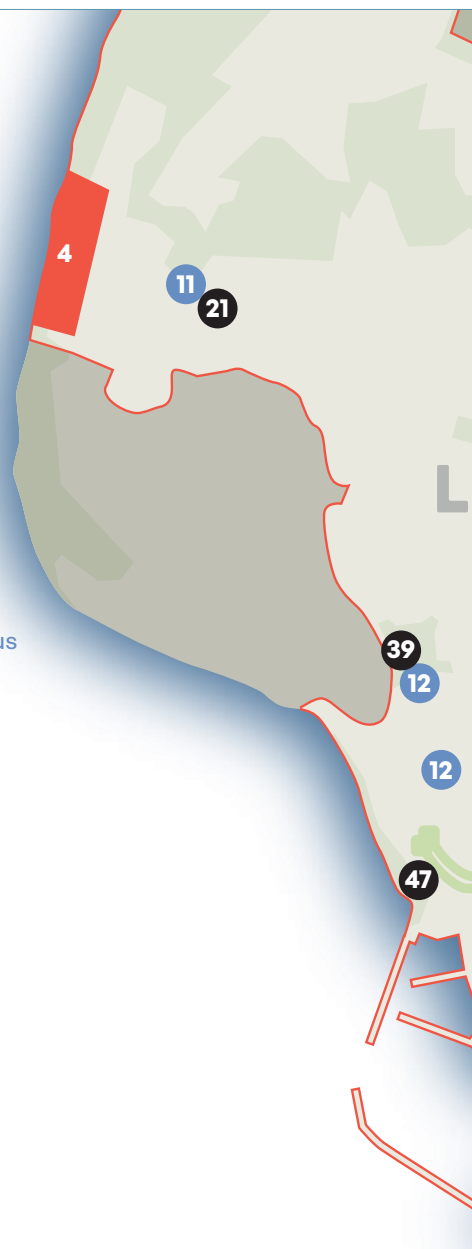
- 5 - Aménager les abords de la place de Bléville
- 6 - Aménager la place Raymond Poincaré à Sanvic
- 7 - Aménager la place Saint-Pierre à Caucriauville
- 8 - Aménager la place Jean Le Brozec à Sainte-Marie
- 9 - Aménager la place de la Liberté à Sainte-Cécile
- 10 - Création d'un parc à la Fabrique du Bois au Coq
- 11 - Création d'une aire de jeux près de l'école Stendhal à Dollemard
- 12 - Créer un cheminement piéton entre Saint-Vincent et les Jardins suspendus
- 13 - Terminer les espaces publics devant l'espace Coty
- 14 - Aménager la place des Halles centrales en centre-ville
- 15 - Construire une promenade en bois bd Clemenceau
- 16 - Réaménager le marché aux poissons après l'organisation d'une concertation à Saint-François
- 17 - Aménager les quais autour du bassin du Roy à Saint-François

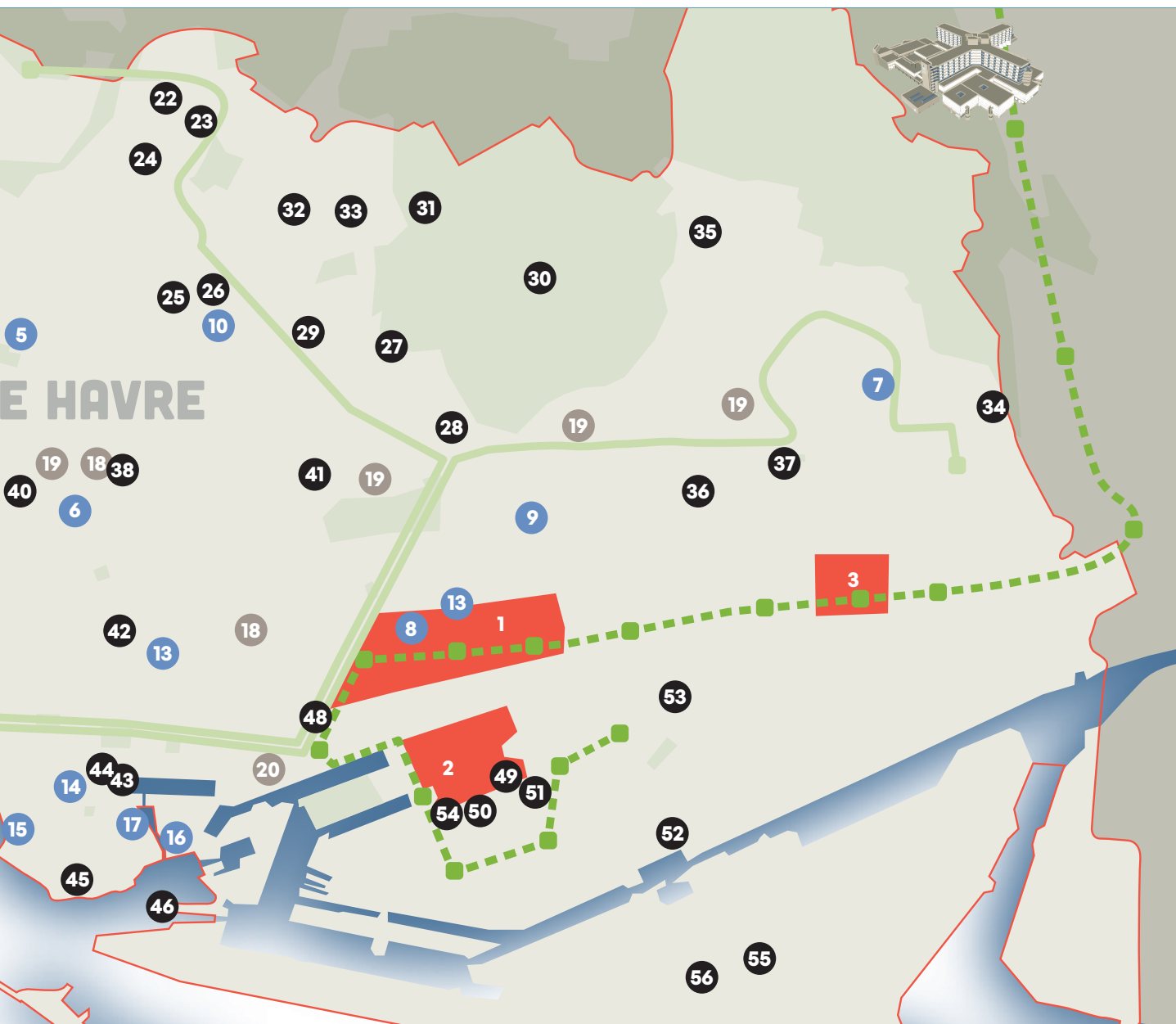
Adapter la ville au vieillissement

- 18 - Mise en place d'un plan de rénovation des trottoirs
- 19 - Développement d'un plan bancs
- 20 - Création d'une seconde maison des aidants en ville basse

Construire ou rénover des équipements

- 21 - Aménager des espaces de jeux pour enfants au Grand Hameau
- 22 - Installer un poste de police municipale au Mont-Gaillard
- 23 - Inaugurer la bibliothèque Raymond Queneau au Mont-Gaillard
- 24 - Ouvrir une nouvelle agence LIA au Mont-Gaillard
- 25 - Construire une deuxième salle du Volcan à la Mare Rouge
- 26 - Rénover la piscine de la Mare Rouge
- 27 - Rénover le stade Auguste Delaune à la Mare-au-Clerc
- 28 - Réhabiliter le collège des Acacias
- 29 - Rénover la salle Alfred de Musset
- 30 - Développer de nouvelles activités à la forêt de Montgeon
- 31 - Réhabiliter le gymnase du Bois de Bléville
- 32 - Construire une nouvelle salle des fêtes au Bois de Bléville
- 33 - Agrandir le parking de l'école Jacques Prévert au Bois de Bléville
- 34 - Rénover le stade Jules Ladoumègue à Caucriauville dont la piste d'athlétisme
- 35 - Créer un pôle de services publics à Rouelles
- 36 - Rénover le terrain de football du stade Maurice Poret à Aplemont
- 37 - Installer un Institut médico-éducatif au sein de l'école Paul Bert à Aplemont
- 38 - Rénover la Mairie annexe de Sanvic
- 39 - Réparer la passerelle des Jardins suspendus à Sanvic
- 40 - Entretenir l'église de Sanvic
- 41 - Réhabiliter le gymnase Louis Blanc près de la patinoire
- 42 - Entretenir la chapelle d'Ingouville





- 43 - Déménager l'office de tourisme place Perret
- 44 - Créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine place Perret
- 45 - Inaugurer le centre d'expositions Antoine Rufenacht dans l'ancien espace Graillet
- 46 - Achever la construction des nouveaux terminaux de croisière et réaménager la pointe de Floride
- 47 - Rénover le skatepark de la plage
- 48 - Rénover la piscine du cours de la République
- 49 - Rénover ou relocaliser la bibliothèque Senghor dans les quartiers sud
- 50 - Créer un skatepark couvert dans les magasins généraux
- 51 - Rénover le satellite Brindeau
- 52 - Réhabiliter le gymnase Marcel Royer à la Vallée-Béreult
- 53 - Réaménager l'îlot Dubuffet (Vallée-Béreult/Champs-Barets)
- 54 - Ouvrir une nouvelle école dans le quartier de l'Eure
- 55 - Étendre les horaires de la crèche les Neiges
- 56 - Sécuriser les abords de l'ancien terrain de football des Neiges

QUATRE DÉFIS

1 - Le défi de la santé

Développer la prévention, faciliter l'accès aux soins

La santé constitue un enjeu pour le territoire et vous accordez une place prépondérante à la prévention. Pourquoi ?

Édouard PHILIPPE : On ne le dira jamais assez : 85% de notre santé est influencée par notre environnement et nos modes de vie. C'est là qu'il faut agir en priorité pour faire reculer durablement certaines pathologies, réduire les inégalités et améliorer l'espérance de vie.

Nous faisons déjà beaucoup. D'abord, en agissant sur le cadre de vie pour **promouvoir un environnement favorable à la santé**. Nous avons développé des actions de prévention et de réduction des risques auprès des publics les plus fragiles. Je pense à la démarche "Prévention Santé à l'école", aux campagnes de sensibilisation au dépistage du cancer, à la formation aux premiers secours en santé mentale proposée aux étudiants ou encore à l'accompagnement des 1000 premiers jours de la vie.

Mais je veux aller plus loin ! Nous devons changer d'échelle et **faire du Havre la ville la plus ambitieuse de France en matière de prévention**.

Qu'est-ce-que cela signifie concrètement ?

EP : Nous élaborerons **un grand plan de prévention avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés par les problématiques de santé**. L'équipe que je conduis compte d'ailleurs en son sein des médecins et des personnels de santé renommés qui participeront directement à la définition de ce plan.

Ce plan permettra de renforcer la prévention à tous les âges de la vie : dès le plus jeune âge, pour les enfants scolarisés, les étudiants, les actifs comme les seniors.

Nous systématiserons les actions de prévention en milieu scolaire. Nous déploierons une prévention massive dans des domaines vitaux : la **santé mentale**, les **conduites à risque** (conduites addictives et consommation de produits psychoactifs tel que l'usage détourné du protoxyde d'azote par les jeunes), la **vie sexuelle**. Nous favoriserons la formation aux premiers secours. Je veux aussi développer la sensibilisation aux enjeux de l'**activité physique** et d'une **alimentation équilibrée**. Il faut bouger pour être en bonne santé ! Et au Havre, ça tombe bien, nous avons mille manières de bouger sur terre ou sur mer.

Pour y parvenir, quelle méthode allez-vous suivre ?

EP : Nous avons d'ores et déjà posé les bases d'un grand Plan de prévention. Grâce au Contrat Local de Santé, nous avons pris l'habitude de **travailler ensemble** avec les médecins, les hôpitaux, l'Éducation nationale, les associations et les services de l'État. **Nous nous faisons confiance.**

Et pour donner corps à ce grand Plan de prévention, nous créerons **un centre de coordination des politiques de prévention en matière de santé** dont la ville assurera le pilotage et qui réunira l'ensemble des acteurs concernés.

Quelles pistes privilégiez-vous pour renforcer la démographie médicale et l'accès aux soins ?

EP : Il faut être lucide : l'enjeu de la démographie médicale n'est pas une difficulté propre au territoire havrais, c'est une préoccupation nationale, dont les solutions dépendent pour l'essentiel des compétences et des décisions de l'État.

Aujourd'hui au Havre, **trop d'habitants ne disposent pas d'un médecin traitant**. Et trop de spécialités médicales sont quasi inaccessibles. Ce n'est pas acceptable. Contre cela, nous nous battons.



Nous avons ainsi créé **à l'université du Havre une première année de médecine**, qui permet aux Havrais et aux Havrais de préparer dans les meilleures conditions les examens très sélectifs de fin de première année. Et ça marche ! Nous commençons à voir revenir, dix ans après la mise en place de cette mesure, des Havrais ayant terminé leurs études de médecine. Nous facilitons également l'**accueil des internes de médecine** qui bénéficient d'un logement à bas coût afin qu'une fois terminées leurs études, ils s'installent chez nous. Le **financement de fauteuils pour les dentistes ou de postes universitaires à l'hôpital** (qui favorisent la formation d'internes et l'accueil de professionnels issus de la faculté de médecine) a permis d'arriver à ce résultat dont nous sommes fiers : il n'y a jamais eu autant de médecins et d'internes à l'hôpital du Havre.

Je pourrais aussi évoquer notre participation au **développement du service oncologie du GHH**, rendu possible par le cofinancement d'un poste de médecin par la Communauté urbaine. Ou encore le soutien financier apporté à 100% LH : cette structure, créée par Sextant 76, permet d'accueillir des patients souffrant d'affection longue durée qui n'ont pas de médecin traitant. Avec ce type d'action, nous rapprochons les soins des patients.

D'autres projets en perspective ?

EP : Oui, plusieurs. Il nous faut attirer de nouveaux talents car beaucoup de médecins partiront à la retraite

très prochainement. Au cours de leur scolarité, les étudiants en médecine générale doivent désormais effectuer une 4^{ème} année d'internat et un stage d'un an, en qualité de médecin junior, auprès d'un médecin diplômé. Ce stage nous donne l'occasion d'attirer sur le territoire de futurs médecins qui pourront recevoir des patients et les soigner. Pour cela, nous leur offrirons l'**accès à un logement peu coûteux** durant l'année de stage.

Et pour les inciter à exercer au Havre, nous créerons également une **pépinière de médecins généralistes juniors** avec l'ouverture d'un hôtel médical réservé aux médecins juniors après leur 4^{ème} année. Ils pourront y exercer durant cinq années au plus, avant de rejoindre un autre cabinet médical ou créer le leur. Pour ceux qui ne souhaiteraient pas intégrer cette pépinière, nous les accompagnerons pour qu'ils s'installent au Havre en privilégiant une installation coordonnée avec d'autres professionnels de santé.

Plus généralement, il faut donner à tous les médecins les moyens de suivre davantage de patients. Nous allons donc créer **un dispositif municipal de financement des assistants médicaux, complémentaire de l'aide financière déjà apportée par la Sécurité Sociale**. Ainsi libérés des tâches administratives, les médecins auront plus de temps à consacrer à leurs patients. La communauté médicale estime que ce gain de temps se traduit généralement par une hausse de l'ordre de 20 % du nombre de patients suivis.

PROPOSITIONS 2026 - 2032

Faire du Havre la ville la plus ambitieuse de France en matière de prévention

- Mettre en place **un grand plan de prévention** et créer **un centre de coordination des politiques de prévention en matière de santé** avec tous les acteurs concernés du territoire
- **Prévenir à tous les âges** en renforçant les actions de prévention à l'école, pour les étudiants, actifs et seniors : santé mentale, addictions, vie sexuelle. Développer la formation aux premiers secours, y compris en santé mentale
- Développer les actions de sensibilisation à l'importance de l'activité physique et l'alimentation
- Poursuivre le déploiement du Contrat local de santé, les **dépistages** (cancers), l'accompagnement des 1 000 premiers jours et la réduction des risques

Former et bien accueillir les futurs médecins

- Pérenniser la **première année de médecine** au Havre
- Favoriser l'**implantation des jeunes médecins** en créant une pépinière de médecins généralistes juniors et une offre de logements peu coûteuse durant leur année de stage

Accès aux soins : plus de temps médical

- Contribuer au financement d'assistants médicaux pour **libérer du temps de soin aux médecins généralistes**

Accompagner le groupe hospitalier du Havre

- Contribuer au **financement de postes universitaires** à l'hôpital
- Soutenir le **développement de l'oncologie** pour rapprocher les patients des soins
- Desservir directement l'**hôpital Jacques Monod** depuis le centre-ville grâce à une nouvelle ligne de tramway

QUATRE DÉFIS

2 - Le défi éducatif

Donner à chacun sa chance, favoriser la vie scolaire

L'éducation est pour vous un chantier essentiel. Pourquoi ?

Édouard PHILIPPE : Parce que tout commence à l'école ! Si nous voulons construire une ville plus forte, mieux armée pour garder une longueur d'avance, nous devons investir massivement dans l'éducation. **Une ville qui investit dans l'école est une ville qui se projette en avant.**

Beaucoup de choses ont été réalisées mais il nous faut continuer...

EP : Tout à fait. **Le budget de l'éducation a connu une hausse de 30% entre 2020 et 2026**, passant de 42,3 millions d'euros à 54,7 millions d'euros investis depuis 2020 dans l'entretien, la modernisation et la réhabilitation de nos 90 écoles pour les rendre plus accessibles, plus agréables et mieux adaptées à l'enjeu climatique.

Nous poursuivons évidemment nos efforts en la matière. Tout d'abord en **accélération notre plan de rénovation des écoles**. Ensuite, en amplifiant notre plan de **végétalisation des cours d'écoles** avec un objectif clair : 3 cours par an. Chaque projet sera construit en concertation avec les équipes pédagogiques : c'est la condition du succès. En 2026, nous commencerons avec les écoles Maurice Bouchor à Aplemont, Valmy dans les quartiers sud et Maréchal Joffre au Rond-Point. Enfin, en renforçant la sécurité par le déploiement d'**un système anti-intrusion pour les écoles volontaires et par la sécurisation des abords d'écoles**, comme à Bellanger.



L'évolution de la démographie scolaire vous oblige-t-elle à adapter la carte des écoles ?

EP : C'est une nécessité. Là où les effectifs baissent durablement, il faut assumer des regroupements, voire des fermetures. À l'inverse, dans les quartiers qui attirent de nouvelles familles, il faut ouvrir des écoles. En 2028 nous ouvrirons le **nouveau groupe scolaire de l'Eure** pour soutenir la croissance démographique du quartier, qui accueillera 500 nouveaux logements.

Vous regrettez souvent que notre système éducatif reproduise les inégalités. Justement, comment réduire ces inégalités ?

EP : D'abord, assurer le meilleur encadrement possible dès les premières années. Nous assurons déjà la présence d'un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles par classe dans les petites sections de maternelle. **Nous allons renforcer les moyens afin de garantir, là où c'est nécessaire, la présence d'un ATSEM dans les classes de moyenne section et dans celles de grande section qui ne font pas l'objet de dédoublements.** Ces agents jouent un rôle essentiel pour les enfants de 2 à 6 ans.

Nous élargissons aussi la gratuité du transport scolaire pour favoriser l'accès à la culture. Aujourd'hui, la ville prend en charge le transport scolaire de 28 000 enfants qui se rendent dans les lieux culturels municipaux. Nous prendrons en charge les sorties vers tous les autres lieux culturels, par exemple les cinémas, et vers nos grands événements.

Enfin, en matière de santé, **un ambitieux programme de prévention**, destiné aux élèves de CM1 et CM2, sera créé avec des ateliers dans les écoles sur l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, les écrans, la vie affective.

L'égalité des chances se joue aussi en dehors de l'école...

EP : Parmi les inégalités les plus révoltantes que produit notre société, c'est l'inégalité devant l'école qui me heurte le plus. **Tout doit être mis en œuvre pour donner à chacun la chance de réussir grâce à l'école.** Même si les enfants n'avancent pas tous au même rythme. J'ai donc décidé de mettre en place **un soutien scolaire gratuit et accessible** pour tous les élèves des écoles primaires.

Je suis aussi intimement persuadé que l'égalité des chances se joue pendant les vacances. **Nous développerons l'été des temps d'apprentissage** pour consolider les bases tout en gardant l'esprit des vacances. Nous **augmenterons de 30 % les places en centres de loisirs**. Nous créerons une offre de centre de loisirs **dédiée aux collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}**, âge où l'on décroche vite si l'on est laissé seul.

La Ville est aussi très engagée sur le handicap...

EP : Améliorer la vie des enfants en situation de handicap est une exigence républicaine, morale et humaine. Mais il reste beaucoup à faire pour mieux les intégrer. Je suis très fier du partenariat que nous avons construit avec la Ligue havraise : dans le cadre de la rénovation complète de l'école Paul Bert à Aplemont, il va nous permettre d'installer, au sein de l'école, **un Institut médico-éducatif, pour que les enfants en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas se croisent et grandissent ensemble.** C'est un projet assez unique en France, et je suis heureux que Le Havre continue à innover en matière de solidarité et de citoyenneté à l'égard des enfants en situation de handicap.



Pour vous, il y a aussi un autre enjeu majeur : ce sont les écrans...

EP : Les études montrent que les jeunes passent plus de temps devant un écran que sur les bancs de l'école. Il faut aider les enfants et les parents à reprendre le contrôle par la mise en place d'un **plan de prévention et la poursuite de notre politique publique d'éducation à l'image.**

La prévention, j'y crois dur comme fer, est la mère des batailles !

Parlons aussi des jeunes et des étudiants...

EP : En dix ans, Le Havre a vu le nombre de ses étudiants croître de 15%. Nous en accueillons aujourd'hui près de 15 000 sur le campus, grâce à l'implantation **de nouvelles écoles** (École 42, EM Normandie, INSA, Sciences Po, Campus régional des métiers et de l'artisanat...) et à l'élargissement de l'offre de formation.

Pour l'avenir, notre objectif est clair : mieux répondre aux besoins des entreprises de la place havraise en renforçant l'offre de formations dans **l'industrie, l'ingénierie et le digital.** L'arrivée prochaine de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers y contribuera.

Nous continuerons d'améliorer les conditions de vie des étudiants avec le **transfert de l'IUT** au cœur du campus des docks dans un bâtiment neuf qui accueillera également **un nouveau restaurant universitaire.** En centre-ville, nous installerons une **nouvelle résidence étudiante du CROUS.** Nous étendrons le **tarif de stationnement étudiant à l'ensemble des zones vertes** et maintiendrons les tarifs étudiants avantageux dans les lieux culturels.

PROPOSITIONS 2026 - 2032

Tout commence à l'école

- Augmenter le nombre d'**ATSEM** dans les classes de moyenne et grande section dans les écoles maternelles
- Déployer un **plan massif de soutien scolaire** gratuit en primaire
- Augmenter les **places en centres de loisirs**
- Créer une **offre de loisirs** pour les collégiens de 6^{ème} et de 5^{ème} pour un temps libre encadré
- Favoriser l'**accès à la culture** par la prise en charge des **transports scolaires** vers tous les lieux de culture
- Proposer **des temps d'apprentissage pendant l'été**, en complément des activités de vacances
- Lancer un **plan de prévention à l'école** : santé, sommeil, alimentation, **écrans.**
- Créer une **nouvelle école dans le quartier de l'Eure**

Des écoles plus sûres, plus agréables et durables

- Accélérer la **rénovation** des écoles
- **Sécuriser** les abords des écoles pour des entrées/sorties apaisées
- Végétaliser **18 cours d'école** (3 par an)

Une ville étudiante

- Mieux répondre aux besoins des entreprises en renforçant l'**offre de formations dans l'industrie, l'ingénierie et le digital**
- Accueillir l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers sur le campus
- Proposer de nouveaux services (logement, restaurant universitaire, mobilités) à nos étudiants
- Étendre le tarif de stationnement étudiant à l'ensemble des zones vertes

3 - Le défi écologique

Produire, consommer, se loger et se déplacer autrement

Pourquoi le développement durable est-il un défi tout particulier au Havre ?

Édouard PHILIPPE : Nous l'avons constaté en évoquant le port, l'industrie et le tourisme : ici plus qu'ailleurs, l'adaptation au changement climatique est un immense défi. Au Havre, l'écologie se construit par des choix concrets, utiles et ambitieux. Je défends une **écologie de l'action**, plus que des grands discours.

Vous avez déjà beaucoup évoqué la décarbonation de l'industrie...

EP : En effet, nous continuerons d'**accompagner les investissements pour décarboner nos activités portuaires et industrielles** (je pense particulièrement à l'électrification des quais et à la production d'énergies décarbonées).

Je souhaite également que nous engagions un **grand projet de réutilisation des eaux usées traitées pour les usages industriels**. Nous savons qu'avec l'évolution du climat, la salinité des eaux de la Seine va augmenter. Nous savons également qu'il faut diminuer les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel. Mais nous voulons aussi continuer d'accueillir des entreprises sur la zone portuaire. Aussi, nous lancerons un projet de réutilisation des eaux usées traitées à la sortie de la station d'épuration du Havre. Ce projet permettra une utilisation vertueuse de l'eau tout en continuant d'accueillir sur le port les entreprises dont nous avons besoin pour créer de l'emploi et de l'activité.

Au-delà de l'activité industrielle, parlez-nous de vos autres projets en matière d'écologie.

EP : Le nettoyage de la décharge sauvage de Dollemard vient de débiter. L'entreprise dans laquelle nous nous lançons est pharaonique, et je pèse mes mots. Plusieurs années d'études et de tests préalables auront été nécessaires. Cette fois, nous y sommes et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur l'engagement de l'État. Peu de Havrais voient ce que nous sommes en train de faire mais c'est énorme : nous réparons 50 ans de laisser-aller, pendant lesquels des gravats étaient balancés depuis le plateau de Dollemard vers la mer. Ces gravats et ces plastiques se sont accumulés en pied de falaise. La mer vient les récupérer à chaque tempête. Eh bien nous allons les traiter. **300 000 m³ vont être triés ! C'est le plus gros chantier de ce type en France et nous en sommes très fiers.**

Beaucoup moins spectaculaire mais tout aussi utile : nous continuerons à sensibiliser les Havrais au **tri des déchets** et à déployer au sein de la ville des points de collecte spécifiques aux déchets alimentaires. Nous poursuivrons également le développement d'une alimentation locale et durable en **reliant nos cantines aux agriculteurs du territoire**.

Nous prenons également très au sérieux l'enjeu de la consommation énergétique. Les mutations engagées sur le territoire sont très importantes pour opérer le virage de la transition énergétique. Le **réseau de chaleur urbain** en est un exemple emblématique : en valorisant la chaleur issue de la zone industrielle, nous produisons une énergie renouvelable, locale et à coût maîtrisé. Nous poursuivrons aussi **les travaux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux** en développant notamment les énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie).



Vue du tramway au Havre

Quelle place consacrez-vous à la nature en ville ?

EP : Bâtir une ville durable, c'est aussi rendre la nature plus présente au quotidien, en poursuivant la végétalisation et **en plantant 20 000 arbres supplémentaires** durant le prochain mandat pour dépasser les 50 000 arbres en ville. Je veux insister sur ce point. Entre 1970 et 1995, 4 000 arbres ont été plantés. Au cours du dernier mandat, nous en avons planté 13 000. L'objectif que je me fixe pour les six prochaines années, c'est d'en planter 20 000 en privilégiant des espèces adaptées au changement climatique !

Vous avez annoncé en 2020 la création d'une nouvelle ligne de tramway, dont les travaux ont d'ailleurs commencé très concrètement début 2026. Qu'en est-il de vos priorités s'agissant des mobilités ? L'enjeu écologique y est central, là aussi !

EP : En matière de mobilités, nous avons fait des choix clairs : **décarboner nos déplacements en proposant des solutions alternatives à l'automobile, sans pour autant stigmatiser la voiture !**

Cela passe d'abord par un investissement massif dans les transports en commun, avec **la nouvelle ligne de tramway**. Ce beau projet qui prévoit la création de 14 km de voies supplémentaires changera, à terme, notre quotidien en contribuant à faciliter nos déplacements au Havre et dans sa proche agglomération. La ligne C reliera la gare aux quartiers Sud de la ville en 10 minutes et à l'hôpital Jacques Monod en 20 minutes.

Nous avons aussi largement développé les mobilités douces. Le succès des **vélos LiA**, accessibles gratuitement ou en location, comme celui des **trottinettes et vélos en libre-service**, montre que les Havrais et les Havraises se sont pleinement appropriés ces nouveaux modes de déplacement. Il nous faut maintenant aller plus loin : **augmenter le nombre de vélos, mieux encadrer les usages et déployer un réseau cyclable continu et sécurisé**.

Et nous ne devons pas oublier la marche qui représente plus d'un trajet sur deux ! Les déplacements des piétons doivent ainsi être facilités. Nous allons mettre en place un "**plan trottoirs**" qui identifiera les trottoirs à refaire au cours du mandat. Certains quartiers apparaissent déjà prioritaires : Aplemont, Sainte-Cécile et Sanvic. D'autres pourront être identifiés.

Enfin, nous allons faciliter la vie des automobilistes. Nous encouragerons l'utilisation des véhicules électriques et hybrides en poursuivant le **déploiement des bornes de recharge électrique** et, comme je l'ai évoqué, baisserons de 12 à 20% les tarifs des abonnements de stationnement.



PROPOSITIONS 2026 - 2032

Produire autrement

- Accompagner la **décarbonation des activités industrielles et portuaires** (électrification des quais...)
- Réutiliser les **eaux usées traitées** pour les usages industriels

Redonner toute sa place à la nature en ville

- **Planter 20 000 arbres supplémentaires** pour dépasser les 50 000 arbres en ville

Mieux manger, s'approvisionner à deux pas

- Soutenir une **alimentation locale et durable**, en reliant nos cantines aux agriculteurs du territoire

En route vers les mobilités durables !

- Construire la nouvelle ligne de tramway (ligne C)
- Compléter l'offre de **vélos accessibles en location** (500 vélos de plus pour atteindre les 3 000) et étendre le **réseau cyclable sécurisé**
- Poursuivre le déploiement des **bornes de recharge électrique**

Améliorer le tri, réduire les déchets

- Nettoyer la **décharge sauvage** de Dollemard
- Continuer à sensibiliser les Havrais au **tri des déchets**
- Déployer des points de collecte spécifiques aux déchets alimentaires

Être économe en énergie

- Poursuivre les travaux de **rénovation énergétique des bâtiments municipaux** en développant notamment l'énergie solaire photovoltaïque
- Poursuivre le déploiement du **réseau de chaleur urbain**

QUATRE DÉFIS

4 - Le défi de la sécurité

Garantir votre tranquillité, vivre dans un climat apaisé

Vous pensez que la sécurité reste une préoccupation majeure des Havrais ?

Édouard PHILIPPE : Même si les chiffres de la délinquance sont restés plutôt stables au Havre ces dernières années, il est incontestable que notre société devient de plus en plus violente. Le déclin de l'autorité, du respect, du civisme se mesure chaque jour. Il faut donc amplifier nos efforts pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants.

Comment ?

EP : En dépit des difficultés de recrutement que nous connaissons, parce que le métier de policier est redoutablement exigeant, nous allons **continuer à augmenter nos effectifs de policiers municipaux, acteurs importants de notre sécurité. Nous créerons un poste de police municipale en ville haute** qui complètera l'hôtel de police municipale de l'avenue René Coty.

En matière de sécurité publique, il convient à la fois de maintenir une présence humaine suffisante et d'exploiter les possibilités offertes par les nouvelles technologies pour moderniser nos méthodes de prévention et d'intervention. **La police municipale du Havre est armée**, décision prise après les attentats de Paris en 2015 et que nous n'avons jamais regrettée. La **vidéoprotection** est également extrêmement utile pour prévenir les comportements dangereux et délictueux. Le nombre et l'efficacité de nos caméras ont considérablement augmenté : elles peuvent exercer une surveillance à 360° en continu à partir d'un seul point fixe. Il y a désormais plus de **600 caméras en ville** et nous allons **en installer de nouvelles** chaque fois que des travaux d'aménagement public seront réalisés. Notre objectif est d'atteindre **1 000 caméras avant la fin du mandat**.



Nous créerons des **zones d'échange sécurisé** pour les personnes qui effectuent des transactions sur des sites de ventes et d'échanges de biens afin d'aider à la prévention des fraudes. Lorsqu'il est nécessaire de rencontrer le vendeur ou l'acheteur pour finaliser la transaction, ces espaces surveillés par caméra et disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ouverts à tous, permettront de procéder à l'échange en toute sécurité.

Nous devons aussi garantir **la sécurité et le respect des règles pour les trottinettes et vélos** au bénéfice de tous : limitation de la vitesse, détection du nombre d'utilisateurs, prévention, contrôles ciblés et sanctions rapides contre les comportements dangereux.

Enfin, nous continuerons à œuvrer pour une **vie nocturne apaisée au Havre** en poursuivant notre excellent dialogue avec les bars et en renforçant la présence de la police municipale aux heures de fermeture.

La sécurité est l'affaire de tous. Mais surtout l'affaire des services de l'État ?

EP : L'État doit veiller au maintien de la paix, de l'ordre public et à la protection des personnes et des biens. Mais il ne peut le faire seul. La ville, par la qualité du service public qu'elle offre, par les projets qu'elle réalise pour améliorer le cadre de vie, contribue au maintien de l'ordre public. Au Havre, nous ne nous défilons pas plus en matière de sécurité que sur les autres sujets. Notre **Centre de Supervision Urbain (CSU)**, où sont visionnées les images de l'ensemble des caméras, contribue utilement à la sécurité collective. Ces images sont quotidiennement utilisées par la Police nationale et le Parquet dans le cadre de leurs enquêtes (3 fois par jour en moyenne). Parfois, elles permettent d'intervenir suffisamment tôt pour éviter les drames (des centaines de cas de harcèlement de rue vite repérés par exemple).

Le dispositif a fait ses preuves et nous souhaitons le développer. Je proposerai aux services de l'État, à la Police nationale, aux pompiers, au réseau de transport

de LIA et aux acteurs publics qui voudront se joindre à nous **la création d'un nouveau centre commun de supervision urbaine, un nouveau CSU interservices** : il permettra de mutualiser nos moyens et d'optimiser notre action en matière de sécurité. Plusieurs villes européennes, de Dijon à Venise, ont expérimenté ce type de pilotage centralisé : les résultats sont très convaincants.

L'intelligence artificielle peut-elle améliorer la protection de nos concitoyens ?

EP : Rien ne remplacera la présence physique des policiers nationaux ou municipaux, et nous devons évidemment respecter la réglementation en vigueur. Si nous pouvons profiter des avancées permises par l'intelligence artificielle, nous le ferons.

Ce qui est certain, c'est que je propose de **développer la vidéoverbalisation** : je ne parle pas ici de contrôler le petit excès de vitesse, l'imprudence de distraction ou le stationnement gênant. Je crois en revanche que **certains comportements totalement inacceptables car terriblement dangereux doivent être sanctionnés** : celui qui grille volontairement un feu rouge ou qui s'engage délibérément dans un sens interdit ou sur une voie réservée en menaçant gravement autrui doit être sanctionné. Comme on ne peut pas placer un policier derrière chaque conducteur, la vidéo-verbalisation peut nous aider. **Nous déploierons également la vidéoverbalisation pour lutter contre les dépôts sauvages car il s'agit de mieux sanctionner les incivilités les plus importantes**, celles qui portent directement atteinte à la tranquillité publique.

Assurer la sécurité de nos concitoyens c'est aussi accompagner les publics les plus vulnérables. Vous aviez fait des violences faites aux femmes une priorité. Qu'en est-il ?

EP : La ville est profondément **solidaire des plus fragiles**. Pour éviter aux femmes et aux familles l'horreur de vivre dans la rue, elle met à leur disposition des locaux hivernaux à l'Association Femmes et Familles en Difficulté. Face aux difficultés d'accès au droit, elle copilote avec l'autorité judiciaire une Maison de Justice et du Droit. Et pour répondre au nombre préoccupant de violences intrafamiliales, je me suis personnellement engagé en rencontrant le docteur Ghada Hatem pour accompagner le GHH dans **la création d'une "Maison des femmes"**, la deuxième en Normandie.

Ce lieu d'accueil inconditionnel propose aux femmes victimes de violences et aux femmes enceintes vulnérables une consultation pluridisciplinaire avec une prise en charge médicale, psychologique, sociale et juridique. En lien avec **l'hôpital et les partenaires** du projet, nous poursuivons le développement de ce lieu d'accueil. Actuellement hébergée à l'hôpital Monod, la **"Maison des femmes"** aura prochainement **ses propres locaux, à proximité de la gare**.



PROPOSITIONS 2026 - 2032

Tranquillité au quotidien

- Augmenter nos effectifs de policiers municipaux
- Créer un poste de police municipale en ville haute
- Installer **400 caméras sur les six ans à venir** pour atteindre le chiffre de **1 000 caméras** dans la ville

Plus de coordination pour plus d'efficacité

- Créer une nouvelle plateforme de supervision urbaine associant tous les acteurs concernés pour mutualiser les moyens et intervenir plus vite et plus massivement

Lutter contre les comportements les plus dangereux et les incivilités les plus importantes

- Développer la **vidéoverbalisation** contre les infractions les plus graves au code de la route et les dépôts sauvages

Prévenir, protéger, accompagner

- Créer des **zones d'échange sécurisé** pour les transactions en ligne
- Une **vie nocturne apaisée** : renforcement du dialogue avec les bars et présence de la police municipale aux heures de fermeture
- **Soutenir les personnes les plus vulnérables** par la mise à disposition de locaux hivernaux, par l'accompagnement de la Maison de justice et du droit et par **la création d'une « Maison des femmes »** pour les femmes victimes de violences et les femmes enceintes vulnérables



Édouard PHILIPPE
55 ans
Maire du Havre

UNE LISTE QUI RASSEMBLE !



Agnès FIRMIN LE BODO
57 ans
Députée,
pharmacienne



Jean-Baptiste GASTINNE
58 ans
Professeur d'histoire



Fabienne DELAFOSSE
48 ans
Cheffe d'entreprise



Alain FUSEAU
59 ans
Pédopsychiatre



Sophie DUBOIS
57 ans - Directrice
d'une école de danse



Willy DINALLE
52 ans - Infirmier libéral
et entrepreneur



Florence THIBAUDEAU
56 ans - Responsable
commerciale



Bruno LOZANO
65 ans - Sapeur pompier
à la retraite



Olivia DETIVELLE
55 ans - Rédactrice et
référente supporters
au HAC FOOT



Augustin BOEUF
36 ans
Consultant



Caroline MARETTE
49 ans - Sage-femme,
coordonnatrice en
maïeutique à l'hôpital



Dominique PREVOST
68 ans - Attaché
territorial à la retraite



Isabelle DALLE
62 ans - Directrice
de la communication
d'une école de commerce



Armand ASSOULINE
52 ans - Directeur des
systèmes d'information
et directeur national
documentation



Caroline LECLERCQ
48 ans
Avocate



Antonin GIMARD
32 ans
Ingénieur en écologie



Jeanne TARTARIN
30 ans - Cadre dans
un cabinet immobilier



Pierre MICHEL
67 ans - Chef d'entreprise
à la retraite



Stéphanie De BAZELAIRE
55 ans - Agent Général
d'Assurance



Madjid NASSAH
49 ans - Dirigeant
d'association et
professeur de boxe



Louisa COUPPEY
56 ans - Consultante en
mobilité professionnelle



Yves HUCHET
75 ans - Ouvrier dockeur
à la retraite



Béatrice CANEL DEPITRE
71 ans - Maître de
conférence à la retraite,
Co-présidente du
parti animaliste



Yavé CAHARD
68 ans - Sportif de haut
niveau à la retraite



Lisa BARATON
23 ans
Juriste



Paul VERGEZ-HONTA
29 ans - Collaborateur
parlementaire



Monique ROBERT
70 ans - Commerçante
à la retraite



Stéphane VALINDUCQ
55 ans - Responsable
Soins en Psychiatrie



Suna KAZAK
48 ans - Cadre dans le
secteur de l'assurance



Pierre-Baptiste MABILLE
27 ans
Chef de cabinet

61 Havraises et Havrais au service de leur ville et de son développement.

Une équipe renouvelée, engagée et qui vous ressemble.



**Agnès
CANAYER**

60 ans
Sénatrice,
juriste



**Régis
DEBONS**

52 ans
Enseignant à l'Université



**Oumou
NIANG-FOUQUET**

44 ans - Agent
mandataire immobilier et
dirigeante d'associations



**Loïc
LACHEVRE**

33 ans - Responsable
des achats à l'hôpital



**Sandrine
PREVEL**

58 ans
Formatrice en coiffure



**Nouredine
MOUMEN**

50 ans - Cadre et
dirigeant du Havre
Caucriauville Sportif (HCS)



**Marie-Laure
DRONE**

54 ans - Conseillère en
gestion de patrimoine
et financement



**Florent
SAINT-MARTIN**

48 ans
Consultant



**Estelle
DUFLUM HY MENDY**

33 ans
Modèle photo et beauté



**Noureddine
CHATI**

70 ans - Commerçant
à la retraite



**Christine
CORMERAIS**

70 ans - Commissaire
aux comptes à la retraite



**Antoine
LOISEL**

30 ans - Cadre dans
le secteur portuaire



**Brigitte
DECHAMPS**

73 ans - Commerçante
à la retraite



**Cyril
BOSSUYT**

52 ans - Dirigeant d'une
association accompagnant
les publics fragiles



**Elise
MARTY-DREYFUS**

33 ans - Responsable
communication en
grande distribution



**Pascal
CRAMOISAN**

62 ans - Salarié d'EDF
à la retraite



**Katherine
LAUREAT**

51 ans
Enseignante



**Philippe
TOUILIN**

53 ans - Responsable
de secteur dans le
transport public



**Anne
BROUDIC**

50 ans - Professeur
d'arts plastiques



**Thibaut
CHAIX**

28 ans - Consultant en
relations publiques



**Virginie
LADOUCE**

40 ans - Chargée de
relations institutionnelles



**Denis
GREVERIE**

72 ans - Cadre dans
l'hôtellerie à la retraite,
photographe



**Pascale
CHERIF**

68 ans - Éducatrice
spécialisée à la retraite



**Pascal
LACHEVRE**

63 ans - Technicien
d'édition à la retraite



**Marie
DELAROCHE**

43 ans
Directrice d'association



**Clément
BALOCHE**

24 ans
Étudiant



**Marie-Caroline
ANNE**

71 ans - Commerçante
à la retraite



**Maxime
SELMAN**

71 ans - Chirurgien
à la retraite



**Alix
VAILLANT**

69 ans - Décoratrice
d'intérieur à la retraite



**Mathieu
BLONDET**

58 ans
Médecin généraliste



VOTEZ ÉDOUARD PHILIPPE!

1^{ER} TOUR : DIMANCHE 15 MARS / 2ND TOUR : DIMANCHE 22 MARS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE DE 8H À 18H

JE SUIS AU HAVRE LE JOUR DU VOTE

1. Pour toute information sur votre bureau de vote : rendez-vous sur ep2026.fr ou appelez notre permanence au 06 71 10 54 97 entre 9h et 19h.

2. Le jour J, munissez-vous obligatoirement d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur qui, si elle n'est pas obligatoire, facilite votre parcours de vote.

Vous avez des difficultés à vous déplacer pour aller voter ?

■ Nous vous proposons un **service de covoiturage** pour vous rendre dans votre bureau de vote.

■ Pour vous inscrire, appelez le **06 71 10 54 97**

JE SUIS ABSENT LE JOUR DU VOTE, JE VOTE PAR PROCURATION

Donnez procuration à un autre électeur (mandataire) ! Pour cela deux solutions :

1. Demande de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr
2. Demande d'une procuration auprès d'un **commissariat de police, d'une brigade de gendarmerie, du tribunal judiciaire** dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail ou auprès du consulat si vous êtes expatrié.

Toute personne en situation de handicap ou malade le jour du vote peut solliciter une procuration à domicile en joignant le Commissariat central du Havre au 02 32 74 37 00.

À noter : La demande de procuration doit être effectuée en amont du scrutin afin de tenir compte des délais de traitement et d'acheminement. Il est recommandé de la réaliser le plus tôt possible avant le premier tour.

Besoin d'un mandataire ? Des questions sur la démarche ? Notre équipe est à votre écoute pour un accompagnement sur-mesure au **06 71 10 54 97**.



JE FAIS UN DON PONCTUEL

Votre don, qu'il soit ponctuel ou mensuel, est défiscalisé à hauteur de 66 %.



JE TÉLÉCHARGE MA PROCURATION

Nous suivre :



Nous joindre :

06 71 10 54 97
contact@ep2026.fr

Nous rendre visite :

153 Boulevard de Strasbourg
76600 Le Havre
De 9h à 19h

ep2026.fr